

Accueil - Préparer les rencontres avec les parents à l'école
élémentaire

PRÉPARER LES RENCONTRES AVEC LES PARENTS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

En organisant des réunions annuelles avec les parents d'élèves, vous aurez la possibilité d'expliquer les nouveautés de la scolarité à l'école élémentaire et d'aborder avec les familles les thématiques utiles pour accompagner au mieux leur enfant.

Selon les termes du code de l'éducation, l'école doit organiser au moins trois réunions par an avec les parents.

EN BREF

- Trois réunions par an avec les parents d'élèves pour les aider à accompagner leur enfant.
- Première réunion à la rentrée : découvrir l'école et la classe.
- Deuxième réunion : plusieurs thématiques possibles selon les priorités identifiées par l'équipe pédagogique.
- Troisième réunion : dresser un premier bilan des acquis des élèves.

Prendre en compte les contraintes des parents

La prise en compte des obligations des parents permettra l'instauration de conditions favorables aux échanges. Les réunions doivent être organisées en conciliant leurs obligations matérielles et leurs contraintes horaires.

L'organisation des rencontres est soigneusement préparée et la communication assurée afin de faciliter la venue du plus grand nombre. La **réunion du conseil des maîtres en début d'année** peut être utile pour renforcer la cohérence des démarches de chaque professeur, identifier les initiatives communes et partager les bonnes pratiques.

Première réunion : découvrir l'école et la classe

À SAVOIR

Comme le préconise la circulaire n° 2006-137 du 25 août 2006, la première réunion a lieu **en tout début d'année**, au plus tard avant la fin de la troisième semaine suivant la rentrée.

La première réunion avec les parents d'élèves permet de **leur faire découvrir le cadre** dans lequel leur enfant va étudier. Il s'agit de leur faire prendre connaissance de l'environnement de travail, de l'organisation de la classe et des enseignements dispensés.

En particulier, à l'entrée au CP, cette première réunion permet aux parents de comprendre les enjeux de ce **premier pas important dans la scolarité** de leur enfant. En rencontrant les professeurs, ils comprennent comment le cadre scolaire est conçu pour accompagner et rassurer les élèves.

Il est vivement conseillé d'ajouter d'autres réunions de parents en début

d'année pour expliciter en petits groupes les enjeux éducatifs de l'École.

Vous trouverez dans [le mémo "Préparer les rencontres avec les parents à l'école élémentaire"](#) une proposition de déroulé et des thèmes pour la réunion de rentrée.

FOCUS CP

La plupart des classes de Grande Section de maternelle organisent des visites dans l'école où seront inscrits les élèves en CP. D'autre part, les parents viennent inscrire leur enfants courant mai / juin à l'école.

À l'occasion de ces visites et de ces rendez-vous, le directeur de l'école prend un premier contact avec les familles. Ce premier échange permet de familiariser les élèves à leur futur environnement de travail et de rencontrer également leur futur professeur.

À l'entrée au CP, cette première réunion permet aux parents de comprendre les enjeux de ce premier **pas important dans la scolarité** de leur enfant. En rencontrant les professeurs, ils comprennent comment le cadre scolaire est conçu pour accompagner et rassurer les élèves.

Deuxième réunion : une thématique au cœur des priorités de l'école

La deuxième réunion peut faire l'objet d'une concertation au sein de toute la communauté éducative, par exemple au sein du conseil d'école, en y associant les représentants des parents d'élèves sur des enjeux communs, en fonction de l'actualité et des spécificités du territoire.

S'il s'agit d'une thématique spécifique, la "Mallette des parents" offre de nombreuses ressources pour animer une réunion et fournir des réponses aux professeurs comme aux parents d'élèves. À cet effet, il est possible de s'appuyer sur les fiches de l'espace parents.

Ci-dessous quelques exemples :

- Développer le goût de la lecture d'un adolescent
- Éduquer filles et garçons à l'égalité et au respect mutuel
- Scolariser son enfant en situation de handicap
- Les évaluations à l'École

Troisième réunion : le bilan des acquis

À la fin du premier trimestre ou au début du second trimestre, il est utile de voir à nouveau les parents pour un premier bilan des acquis de leur enfant. **La période suivant les évaluations d'étapes peut aussi être propice à l'organisation de cette réunion.**

Les échanges peuvent être organisés de façon collective, pour présenter la globalité des résultats et les enjeux identifiés par les professeurs. Lorsque cela est nécessaire, il est possible de proposer un point individuel avec une famille.

Chaque format présente des avantages complémentaires : les échanges collectifs permettent de favoriser les relations entre les parents d'élèves et contribuent à faire émerger le sentiment d'une communauté au service des enfants. Les échanges individuels permettent de mieux prendre en compte les spécificités et les attentes de chaque famille.

Publié le 26 juillet 2019